



**FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE NATATION**



## **Commission Technique**

**Communiqué N° 01/2017**

**20 Janvier 2017**

Suite à la décision du Comité Directeur voir PV N° 06 / 2016 du 17 Septembre 2016 :

(le C.D a discuté le problème du nombre élevé des cartes de mérite à Casablanca (186 cartes prévues pour la saison prochaine), en attente d'approfondir la réflexion concernant ce point, le C.D a décidé de retirer les cartes des nageurs qui n'auront pas participé aux championnats du Maroc d'hiver et dans au moins 2 courses par compétition (Interclubs/ Circuits), ou qui auront enregistré 40% d'absence aux séances d'entraînements.

Après le Championnat de Maroc d'hiver, **une nouvelle répartition sera établie en fonction de la présence** ; en attente d'élaborer une nouvelle grille de temps minima.)

**Il est demandé aux associations d'envoyer la liste de leurs nageurs(es) qui bénéficient de la carte de mérite et ont participé à l'inter club 1 ; 2 et au circuit du jeune nageur I avant le 10 Février 2017.**

Le Président de la FRMN  
Driss Hassa

Le Président de la CT  
Youssef El Haouat